



A : zone agricole Ae : zone agricole à

Ae : zone agricole à enjeu écologique

Ah : hameau situé en zone agricole (STECAL)

AU : zone à urbaniser

AU0 : zone à urbaniser fermée

AUe : zone à urbaniser pour équipement

AUt : zone à urbaniser pour activités de loisirs ou de tourisme

N : zone naturelle

Nc : zone naturelle accueillant des carrières

Ne : zone naturelle accueillant des équipements publics

Ner : zone naturelle accueillant des ouvrages énergétiques

NI : zone naturelle accueillant des activités de loisirs

Ns : secteur ouvert à la pratique de sports et loisirs 4 saisons

Nst : secteur ouvert à la pratique de sports et loisirs 4 saisons et à la construction d'équipements

Nt : zone naturelle accueillant des activités touristiqu

Ntc : camping en zone naturelle

U : zone urbaine

Uer : zone urbaine accueillant des structures hydroélectriques

Abri pyrénéen

△ Changement de destination

Changement de destination à vocation économique (tourisme, restauration...)

Prescriptions

Eléments de paysage

Espace Boisé Classé

Emplacement Réservé

Fléments patrimoniaux ru

Eléments patrimoniaux recensés au titre de l'article L. 151-23 du Code de l'urbanisme

A titre informatif

Secteur de diversité commerciale à protéger

Exploitation agricole: élevage

Bâtiment classé monument historique

Périmètre de protection patrimoniale soumis à ABF

Périmètre des Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)

NB : Sur ces plans ne figurent pas les secteurs soumis à des risques naturels ou technologiques qui relèvent des Servitudes d'Utilité Publique et peuvent rendre certains terrains inconstructibles

Vallées
Aure &
Louron

Loudervielle

PLAN LOCAL D'URBANISME intercommunal

ZONAGE REGLEMENTAIRE

Vu pour être annexé à la délibération d'arrêt du PLUi valant SCoT du 07 janvier 2020

Echelle: 1:4252

Maître d'ouvrage : Communauté de communes Aure Louron Mission: PLUi de la Communauté de communes Aure Louron Sources: BD TOPO® et BD Parcellaire® 2019 : Institut National de l'Information Géographique et forestière© Réalisation: Citadia Conseil©